



Le Conseil Municipal de la Roche-Bernard

se réunira en session ordinaire, à la Mairie,

VENDREDI 20 MARS 2026 A 19h00
(Salle du Conseil)

Le Maire,

Bruno LE BORGNE

- 1/ Installation du conseil municipal
- 2/ Election du Maire
- 3/ Détermination du nombre d'adjoint
- 4/ Election des adjoints (par liste)
- 5/ Lecture et remise de la charte de l' élu local
- 6/ Délégations consenties par le conseil municipal au Maire
- 7/ Désignation des délégués communautaires
- 8/ Indemnités des élus
- 9/ Application de la majoration de 15% aux indemnités d'élus pour les communes « chef-lieu de canton » avant le redécoupage cantonal de 2014
- 10/ Nomination des élus dans les organismes extérieurs
- 11/ Questions diverses